

■ **CAFE BAR RITMO Sàrl**, à Genève, CH-660-0886002-8, exploitation de restaurants et cafés, etc. (FOSC du 11.01.2007, p. 7). La procuration de Ferreira Afonso et de Georgopoulos Grégory est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Ben Janet Mohamed, de Tunisie, à Lancy.
Journal no 3278 du 08.03.2007
(03837718 / CH-660.0.886.002-8)